
Mobilités, migrations inter-transnationales et réseaux sociaux : regards croisés empiriques et méthodologiques

Empirical and methodological perspectives on mobility, inter-transnational migration and social networks

Stéphanie Lima, Jérôme Lombard et Hasnia-Sonia Missaoui

- 1 La difficulté à saisir les mobilités contemporaines, dans toute leur complexité spatiale et temporelle, suscite un renouvellement des lectures académiques tant sur le plan théorique que méthodologique. Comment cerner à la fois les nouvelles figures de migrants, les modalités du mouvement dans toute sa diversité (circulation, immigration, retour, exil, passage, etc.), ainsi que les imaginaires, les alliances, les tensions, en somme, autant de dimensions constitutives de la mobilité ? La mondialisation des mobilités et des migrations internationales mêle territoires et réseaux sociaux à plusieurs niveaux et accentue le besoin d'articuler plusieurs grilles de lecture, dans la perspective de restituer et de questionner de manière convaincante leurs contours labiles [Simon, 1979 ; Tarrus, 1992 ; Glisck-Shiller *et al.*, 1992 ; Portès, 1999 ; Urry, 2005 ; Cortès, et Faret, 2009].
- 2 Dès la seconde moitié du 20^e siècle, les flux migratoires se sont progressivement mondialisés. Leur nature, leur ampleur et leur diversité ont fait naître de nouvelles figures de migrant-e-s, de nouvelles stratégies de circulations, de nouvelles politiques migratoires dans les pays récepteurs et d'origine. En quarante ans (1975-2015), le nombre de migrants dans le monde a triplé (passant de 84 millions en 1975¹ à 250 millions en 2015²). Ces mutations conduisent à s'interroger sur les nouveaux types de liens sociaux et d'espaces qu'engendre la mobilité croissante des personnes à l'échelle mondiale. Nos terrains en sciences humaines et sociales, quelle que soit l'échelle d'analyse, semblent de plus en plus traversés et questionnés par des processus de mise en réseaux individuels et

collectifs [Hily *et al.*, 2004]. Les populations en migration et en mobilité (professionnelles, étudiantes, forcées, environnementales, etc.) font non seulement évoluer les appartenances et les constructions identitaires, mais elles questionnent aussi les espaces traversés [Bredeloup et Pliez, 2005] et les lieux d'installation. En dépit - ou à cause - de la multiplication des frontières géographiques, administratives, politiques, sociales ou symboliques, les acteurs du/en mouvement, par leurs mobilités, participent à la fois aux changements sociétaux et aux recompositions territoriales, dont les réseaux sociaux de migrants sont des vecteurs majeurs. Ainsi, le développement des mobilités internationales et des communautés transnationales, y compris celles des diasporas [Bruneau, 2004 ; Bordes-Benayoun, 2012], ne cesse d'interroger les cadres politiques et territoriaux institués à toutes les échelles, des États aux collectivités locales, et de les appréhender à la fois dans leurs limites et leurs prérogatives [Anteby-Yemini *et al.*, 2014].

- 3 Ce numéro, centré sur les mobilités et les migrations inter et transnationales, d'une part, et sur les réseaux sociaux, d'autre part, a pour objectif de dépasser et de décloisonner les approches par trop réduites aux acteurs, aux modalités de la mobilité ou aux espaces et aux lieux, mais plutôt de considérer les articulations entre ces différentes composantes, quelle qu'en soit la temporalité (courte ou longue, synchronique ou diachronique). Il s'agit de relever et de décrypter les processus de construction des réseaux sociaux, leur insertion (ou non) dans les stratégies des acteurs en mobilité ou en migration internationale, leurs référents sociaux (familiaux, claniques, communautaires, confessionnels, etc.), leurs échelles spatiales (régionale, continentale, trans-locale, transnationale) et leurs dynamiques d'émergence, d'activation, voire de réactivation, ou encore de déclin.
- 4 Il ne s'agit pas ici de présenter un état de la question résultant de plusieurs décennies de recherches [Ma Mung *et al.*, 1998 ; Simon, 1995 ; Kritz *et al.*, 1983 ; Kosinski et Mansell, 1974 ; Badie et Wihtol de Wenden, 1994]. L'enjeu de ce numéro, heuristique, est de revenir sur la notion de « réseau social » et sur ce qu'elle a autorisé comme approches théoriques, empiriques et méthodologiques des mobilités internationales, dans toutes leurs formes. Autrement dit, le recours à cette notion permet-il de mieux saisir la complexité, tant sociale que spatiale, des mobilités et des migrations internationales ? Nous entendons par réseau social un « un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs » [Forsé, 2008], articulées entre elles en des « formes sociales » [Simmel, 1908 (trad. 1999)] et de différentes intensités, réciproques ou non, formelles ou informelles. Il s'agit à la fois de relations amicales, familiales, communautaires, d'individu à individu ou en direction d'un groupe.
- 5 Avec le parti pris de mobiliser un double regard disciplinaire, celui de la sociologie et celui de la géographie, ce numéro souhaite réinterroger les différentes manières dont est saisie la notion de réseau social dans les travaux menés actuellement et de cerner les différentes déclinaisons et mobilisations dont elle fait l'objet, étant donné la variété des terrains concernés. Se pose alors la question des permanences et des divergences révélées par le recours à cette notion.

Contexte théorique et épistémologique : de l'immigré au « transmigrant »

- 6 Les sciences sociales se sont longtemps intéressées aux phénomènes migratoires en les examinant, pour l'essentiel, du point de vue des États-nations et de celui des groupes de migrants venus s'y installer. C'est pourquoi la société nationale apparaissait alors comme la référence conceptuelle la plus pertinente pour penser les liens sociaux. Or, la mondialisation des migrations a relativisé l'importance de ce cadre national et a conduit à la visibilisation d'acteurs, soit déjà repérés, soit nouvellement identifiés, mais aussi à de nouvelles pratiques migratoires et de nouvelles modalités de mise en réseau. Pour le dire autrement, la sociologie des migrations [Rea et Tripier, 2003 ; Mazzella, 2014], qui s'est construite en France après la décolonisation, s'est surtout intéressée à l'immigré et à son statut socialement inférieur. Elle a contribué à la construction d'une image dévalorisée, passive et statique du migrant qui a occulté sa capacité d'initiatives, celle par exemple de « l'entrepreneur ethnique » [Ma Mung *et al*, 1992 ; Ma Mung, 1996] ou des « fourmis » renouvelant le lien entre les sociétés d'accueil et d'origine [Tarrius, 1992, 2002]. Par la suite, J. Césari [2002] a vu l'émergence d'une « société civile transnationale », avec les mouvements migratoires intenses entre les deux rives de la Méditerranée. Porter un tel regard sur les phénomènes migratoires et leurs impacts, c'est, rappelle S. Mazzella [2014], « ...renverser les perspectives, opérer un « champ/contrechamp », balayer tout l'horizon de son action, saisir le sens de son parcours, permettant ainsi de mieux questionner les liens d'appartenance : appartenance binationale « ici et là-bas », multi-appartenances « ici, là, là-bas et ailleurs... » ou de non-appartenance « ni d'ici, ni de là-bas ».
- 7 Durant les années 1990, va ainsi être développée une approche transnationale qui postule que la nouvelle ère de la mondialisation donne au migrant l'opportunité de déployer des stratégies et de créer des dynamiques économiques et sociales en vue de transgresser les frontières nationales. Des chercheur-e-s en anthropologie sociale [Glick Schiller *et al.*, *op. cit.*] ont ouvert ainsi un champ autour de la notion de « transnationalisme », en insistant sur la fonction des diasporas au sein de différents pays d'immigration et sur la manière avec laquelle ces groupes sociaux recréent du territoire par le biais de leurs connexions, leurs imaginaires et leurs pratiques sociales. Ces populations en migration participent à la recomposition spatiale et, de ce fait, à une territorialité renouvelée, empreinte d'anciens liens et de nouveaux réseaux.
- 8 Du point de vue de la géographie, c'est désormais une notion au cœur des enjeux que sont la maîtrise de la distance et la territorialisation. En suivant D. Retaille et O. Walther [2011], on peut distinguer deux approches méthodologiques : la première s'emploie à circonscrire les contours d'un groupe et la nature des liens qui unissent ses membres ; la seconde a pour objectif de spatialiser les réseaux sociaux en identifiant les liens qu'ils établissent entre eux et ainsi de dessiner les contours d'un espace topologique, mais aussi de localiser les acteurs et alors de faire apparaître un espace topographique plus familier. La distinction entre ces deux espaces met ainsi en lumière des logiques spatiales que l'analyse des relations entre acteurs ne permet pas forcément. Si les deux auteurs s'essaient à cet exercice à propos du terrorisme au Sahel, avec eux nous mesurons ce qu'apporte l'introduction de la dimension spatiale des faits sociaux à l'étude des réseaux. D'un côté, elle révèle comment les réseaux sociaux sont à la fois façonnés par des contextes sociaux et spatiaux [Doreian et Conti, 2012] ; de l'autre, elle rappelle qu'un

réseau spatial ne peut être réduit à sa matérialité, mais élargi aux groupes sociaux qui l'agencent. La recherche, de façon heuristique, oscille entre mobilité/réseau et territorialisation, le réseau se construit avec le lieu et le territoire, un dispositif dont les différentes configurations spatiales - aire-réseau et réseau de lieux [Debarbieux, 2009] - sont au cœur des territorialités humaines contemporaines, tiraillées entre dynamiques d'ancrage/appropriation, mobilités et fluidité des (multi) appartenances.

- 9 À partir des recompositions spatiales locales et de celles des réseaux (associatifs, familiaux, entrepreneuriaux, religieux), il s'agit de réinterroger ces mises en réseaux au prisme de la circulation des ressources migratoires dans une situation particulière, c'est-à-dire lorsque le réseau social autant que spatial n'est pas fixe. Dans ce cas, qui intéresse plus directement notre propos, la territorialisation des réseaux est le fait d'acteurs mobiles qui opèrent une mise en relation entre des espaces discontinus [Haesbaert, 2001]. Vus ainsi, les réseaux ne s'opposent pas aux territoires ; au contraire, les logiques réticulaires tant sociales que territoriales s'articulent les unes avec les autres au-delà du champ local, à travers la circulation des ressources nécessaires à la migration. En cela, la place des réseaux sociaux dans le processus de territorialisation semble essentielle dans ces espaces appréhendés comme mobiles [Retailé, 2005].

Réseaux et migrations : question de méthode

- 10 Régulièrement reprise en sciences sociales et particulièrement dans les travaux en lien avec les questions de migration, la notion de réseau est souvent utilisée comme un mot-clé, parfois même comme une commodité de langage pour évoquer des liens sociaux multiformes, mais elle n'est que rarement interrogée en tant que telle. Ainsi, en parlant de « La notion de "réseaux sociaux" en migration », le texte de M.-A. Hily *et al.*, [2004] dressait un état de l'art des travaux qui portaient sur les « modes d'organisation des migrants » et sur l'usage de la notion des réseaux sociaux des migrants. Or cette notion interroge par son emploi différentes traditions de recherche (notamment les théories assimilationnistes et transnationalistes). La théorie des réseaux offre également des outils permettant de dépasser le nationalisme méthodologique.
- 11 De nombreux travaux en France se sont appuyés, sur le plan théorique, sur les travaux d'anthropologues de l'école de Manchester qui, dès les années 1950, vont distinguer plusieurs paramètres des « structures sociales » et des « organisations sociales » [Firth, 1954], caractériser des « réseaux d'amitié » [Barnes, 1954] ou encore les relations conjugales et les rôles au sein du couple en termes de « réseaux serrés » [Bott, 1957]. Le terme de réseau en sociologie des migrations apparaît aux États-Unis dans les années 1960, à la suite des travaux pionniers de chercheurs, tels que John S. Mac Donald et Leatrice D. Mac Donald [MacDonald and MacDonald, 1964]. Ceux-ci vont analyser les migrations à partir d'une approche par les « chaînes migratoires », donnant sens aux différentes mobilités vécues par les migrants lors de leur migration, leur reconnaissant ainsi la capacité de créer du capital social. Ces chaînes migratoires aident à la prise de décision de migrer et facilitent à la fois le départ et l'arrivée du migrant. Pour D. Massey, [Massey *et al.*, 1993], le réseau migrant est constitué de « l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non migrants dans les espaces d'origine et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée ». Ce processus modifie sans cesse le contexte social dans lequel

les migrant-e-s évoluent, ce qui permet par exemple d'augmenter ses propres mobilités en se connectant aux autres migrants et aux autres lieux de migration.

- 12 La notion de chaîne migratoire a produit de nombreuses recherches empiriques depuis les années 1960, à l'image de celles sur la création de quartiers ethniques, dans certaines villes de destination, ou des travaux des démographes [Courgeau et Baccaïni, 1989], qui cherchaient à mesurer les flux des migrations intercommunales. Les géographes également [Simon, 1979] ont analysé les espaces relationnels migratoires, donnant lieu au concept de « champ migratoire », défini comme « l'ensemble de l'espace structuré par les flux migratoires et relationnels, espaces parcourus, pratiqués, vécus, par les populations migrantes. Ce champ migratoire englobe à la fois les pays de départ et d'accueil, à différentes échelles ».
- 13 La sociologie des migrations en France, en se référant aux divers travaux anglophones sur l'analyse des réseaux sociaux, ne réussit toutefois pas à décrire ou à délimiter cette notion de façon précise et consensuelle. De ce fait, le flou demeure sur l'usage du mot utilisé de façon métaphorique plus qu'analytique. Après que les sciences sociales, et particulièrement la sociologie des migrations, ont mobilisé les recherches sur la ville, avec les traductions des travaux de l'école de Chicago [Grafmeyer et Joseph, 1979], une approche par les réseaux sociaux d'immigrants a progressivement supplanté l'approche culturaliste, dominante dans les années 1970. Plusieurs auteurs [Katuszewski et Ogien, 1978 ; Andezian, 1981,] ont ainsi entamé un travail de déconstruction de la notion d'intégration. Il ne s'agit pas uniquement de changement d'approche, mais d'un regard différent porté sur l'étranger et sur sa capacité à être dans la société. Ainsi, le concept de « réseau total » a été avancé pour sortir le migrant d'une appartenance communautaire constituée par des membres qui se perçoivent (ou sont perçus) comme un « nous » opposé à d'autres « nous », l'analyse par les réseaux ne restreignant pas les individus à un cercle de connaissances auquel ils seraient censés appartenir. Afin de mieux saisir les liens et les relations des migrant-e-s, les lieux de passage ou d'installation, les dimensions transnationales, multi-locales ou circulaires, des auteurs comme A. Appadurai [1991] et G. E. Marcus [1995] ont alors développé l'enquête multi-située qui constituera une démarche méthodologique fertile pour comprendre des migrations internationales jusque-là peu étudiées.
- 14 Parallèlement à ce changement de paradigme, des sociologues du groupe de Harvard ont fait émerger un ensemble de concepts, de modèles et de recherches empiriques, constitutifs de la « sociologie des réseaux sociaux ». M. S. Granovetter [1973] a ainsi développé une théorie connue sous le nom de « force des liens faibles », qui permet de distinguer trois types de relations entre individus : les liens faibles, les liens forts et l'absence de lien. Quand des chercheur-e-s en migration font référence aux réseaux et qu'ils souhaitent l'appuyer sur des modèles structurants, souvent ils se réfèrent à cette théorie. Mark Granovetter était l'étudiant de Harrison White [White, 1970] qui, parmi ses nombreux travaux, a développé une sociologie relationnelle intégrant la dimension des relations dans les échanges économiques sous le concept de « chaînes relationnelles ».
- 15 En partant de ces réflexions, de nombreux chercheur-e-s ont suivi différentes pistes. M. Grossetti [2011] a ainsi élaboré une méthode originale centrée sur les narrations quantifiées, afin de repérer les successions de relations interpersonnelles permettant l'accès aux ressources. La méthode des narrations quantifiées, car il s'agit bien de méthode, présente l'intérêt d'être « orientée vers la saisie des dynamiques » [Bidart *et al.*, 2011]. Celle-ci a pour objectif de saisir le processus selon lequel des individus ou des

collectifs de petite taille s'inscrivent dans les chaînes relationnelles formées. Cette notion de chaînes relationnelles permet de faire se rencontrer des terrains diversifiés en sciences sociales, en lien avec les questions de migration (locales, nationales, transnationales). Elle aide à saisir autant de trajectoires individuelles qui comptent que les modalités selon lesquelles elles s'inscrivent dans un mouvement collectif, selon une temporalité donnée ou un territoire spatialisé, afin de saisir les dynamiques à l'œuvre au sein des réseaux sociaux que tissent les acteurs et des réseaux territoriaux qu'ils fréquentent. Cette méthode fondée sur des entretiens et des observations permet enfin de restituer des formalisations graphiques et de montrer à voir explicitement ce qui est du domaine de l'invisible.

Mobilités, migrations et réseaux sociaux

- 16 Dans ce panorama épistémologique et méthodologique, les contributions de ce numéro, composé de neuf textes, offrent une palette originale des différentes manières de se saisir de la notion de réseau social dans le champ des migrations. S'intéressant à différents moments du processus migratoire, les auteurs recourent à cette grille de lecture par les réseaux sociaux avec, comme point de convergence, la déconstruction de l'idée d'un réseau social homogène et univoque. Chacun des textes démontre la pluralité des usages, des pratiques, des représentations des réseaux sociaux en migration. À partir d'enquêtes narratives, la méthode des réseaux sociaux permet aux auteurs d'étudier les chaînes relationnelles des migrants et ainsi de saisir les effets d'encastrement ou de dynamiques des relations sociales [Bidart *et al.*, *op. cit.*].
- 17 La pluralité des thèmes et des espaces traités est aussi un bon indice de l'intérêt heuristique et empirique du recours au réseau social comme outil conceptuel et méthodologique d'investigation. La diversité des entrées thématiques permet de saisir la complexité des interactions entre réseau social et migration. Que ce soit dans le champ de l'emploi, de l'éducation, du religieux, des médias, de l'entrepreneuriat, du commerce, ou encore de l'engagement associatif et des liens communautaires, l'approche par les réseaux sociaux recouvre des questionnements stimulants pour appréhender la complexité des stratégies des acteurs en mobilité ou en migration internationale.
- 18 En termes géographiques, les terrains explorés dans ce numéro couvrent différentes parties du monde, en Afrique (Mali, Sénégal, Tunisie), dans les Amériques (Brésil, Mexique, États-Unis, Canada, Haïti), en Europe (France, Andorre, Portugal) au Proche-Orient (Syrie), et en Asie (Chine), avec des approches scalaires d'autant plus variées (locales, régionales, intracontinentales, internationales) que les réseaux sociaux des migrants s'inscrivent dans des espaces et des lieux extrêmement différents. Ces spatialités réticulaires et multiscalaires dessinent une autre géographie, celle des lieux dans la migration dont l'épaisseur retrouve son importance avec la mondialisation contemporaine et facilite l'ancrage des réseaux. Durant la mobilité, les lieux sont des dispositifs permettant de maîtriser, voire d'annuler, la distance et de capter des ressources. Dans chacun des textes, le binôme lieu/réseau social se décline en une multitude de figures : comptoirs, places marchandes, passages transfrontaliers, marchés, entreprises, ateliers, objets circulants (images pieuses), jusqu'au sein de la sphère privée, de la chambre, voire du poste de radio, etc.
- 19 Le premier temps de ce dossier est consacré à l'interaction entre réseau social et accès à la migration et aux ressources de la mobilité. D'abord dans le cas des réseaux religieux,

avec le texte de **Frida Calderón Bony, Olga Odgers Ortiz, et Liliana Rivera-Sánchez**, « L'entrelacement des réseaux migratoires et confessionnels dans le champ migratoire Mexique/États-Unis », dans lequel il est question de l'imbrication différée des réseaux migratoires et religieux. D'un point de vue méthodologique, les auteurs démontrent tout l'intérêt de traiter simultanément ces deux types de configurations et de considérer que le réseau ne doit pas « être compris comme une maille uniforme, mais plutôt comme une structure où le positionnement des individus hiérarchise leur participation ». Il est question aussi d'imbrication, cette fois immédiate, dans le texte de **Diana Oliveira et Jens Thoemmes**, « Temporalités, réseaux et mobilités transnationales des travailleurs saisonniers en Andorre et des travailleurs détachés portugais en France ». À partir de deux études de cas sur le travail fragmenté, saisonnier d'un côté et détaché de l'autre, les auteurs considèrent que les réseaux sociaux sont consubstantiels au déplacement et s'élaborent simultanément. Comme pour le premier texte, il est question d'ouverture des réseaux avec et dans la mobilité. Cette lecture permet de se distancier des approches centrées sur les réseaux classiques d'appartenance, la famille, la communauté d'origine. L'accès à la mobilité est encore affaire de réseaux familiaux, de réseaux fermés et structurés par des liens forts, dans le cas du texte de **Kevin Mary**, « Réseaux familiaux et mobilités étudiantes dans les familles d'élites maliennes ». L'auteur souligne combien l'accès à la mobilité pour études en Amérique du Nord, au sein d'une élite urbaine issue d'un pays pauvre, dépend de ressources familiales déterminées par un fort capital social caractérisé par sa proximité avec le pouvoir dans la place bamakoise. Ici, l'entre-soi du réseau donne lieu à une configuration marquée par la verticalité, dans une société où les frontières sociales sont extrêmement vives, voire hermétiques. À la lecture de ces trois premiers textes, ressort l'idée que les interactions entre migrations et réseaux sociaux sont loin d'être univoques et que le réseau est un territoire complexe dans lequel se déploient, avec des combinaisons infinies, les stratégies des acteurs en vue d'accéder à la mobilité et à la migration internationale.

- 20 Le deuxième temps de ce dossier, avec trois articles, traite de l'articulation entre réseaux sociaux et compétences acquises, transformées et valorisées par et dans la mobilité internationale, dans les secteurs de l'entrepreneuriat, du salariat et de la vie associative. Commençons par le texte d'**Adrien Doron**, « Devenir importateur transnational en Tunisie : articulations entre mobilités et relations sociales ». Avec une approche méthodologique permettant de repérer des séquences de mobilités ordinaires, avant le basculement dans des mobilités d'affaire au plus long cours, l'auteur explore des trajectoires entrepreneuriales entre Tunisie et Chine. Celles-ci sont révélatrices de l'extrême intrication entre réseaux sociaux et réseaux spatiaux, dont les lieux sont des pivots majeurs, car favorisant la proximité spatiale temporaire entre les protagonistes de ces réseaux marchands. Il ressort aussi de ce texte la grande force des liens faibles, permettant à ces entrepreneurs de se dégager de l'environnement proche et de se lancer dans l'aventure transnationale. Cette analyse trouve des échos dans l'article de **Fabien Laffont-Lemozy**, « Capital social et mobilités. Les réseaux sociaux comme matrices opératoires des migrations individuelles ». Dans les ateliers de confection textile de Sao Paulo, des migrants boliviens originaires de la même région rurale tissent des dispositifs réticulaires à géométrie variable, entre liens forts et liens faibles. Par le recours à la méthode de l'ethnographie multi-située, l'auteur nous livre une description de toute la gamme des ressources sociales et spatiales auxquelles ces ouvriers ont accès, via leurs trajectoires migratoires. Il est aussi question de densité différentielle des ressources, ce qui renvoie à l'idée qu'à l'intérieur d'un même espace migratoire, ici entre la Bolivie et le

Brésil, plusieurs types de réseaux sont créés, coexistent, s'interpénètrent, au gré des trajectoires des acteurs. La dynamique transnationale des réseaux sociaux trouve un autre éclairage dans le texte proposé par **Marame Cissé**, « Des mouvements noirs au transnationalisme associatif : au prisme des parcours migratoires des Sénégalais qualifiés de France ». Cet article explore la manière dont des réseaux associatifs se sont constitués au gré de la dispersion spatiale de cette catégorie spécifique que sont les migrants qualifiés. Il en résulte une géographie associative d'un nouveau type, réticulaire et transnationale, inscrite dans un nouvel habitus urbain cosmopolite. Dans cette construction sociale particulière qu'est le réseau associatif en migration, l'auteure explique que les migrants qualifiés se sont appuyés sur des liens professionnels faibles pour créer des liens interpersonnels, puis passer à des relations associatives transnationales formelles. En cela, la formalisation associative permet de réancrer les liens faibles, de leur donner une continuité, une épaisseur, à la faveur d'un projet collectif dont l'origine nationale est le point de départ. À la lumière de ces trois textes, l'enjeu des compétences et des ressources mobilisées en migration est éclairé d'un jour nouveau par l'analyse des réseaux sociaux. Ces derniers, dans leur infinie variété, sont sans cesse incorporés à la dynamique mobilitaire, avec pour objectif de partir, d'évoluer socialement et professionnellement, mais aussi d'envisager de mieux revenir ici ou ailleurs.

- 21 Pour achever ce dossier, la troisième partie, constituée à son tour d'un triptyque de textes, aborde dans des contextes extrêmement dissemblables la tension entre réseau et appartenance dans le champ migratoire. Quand les réseaux des migrations provoquent à leur tour la « migration des réseaux », c'est-à-dire le dépassement de leurs ancrages et ressources habituels, c'est le jeu topographique de la proximité et de la distance qui se brouille et prend des contours topologiques inattendus. Dans le cas du texte d'**Anna Perraudin**, au titre explicite, « Garder ses distances. (Dés)activation des réseaux communautaires et territoires migratoires, entre Mexique et États-Unis », il est question de partager une autre géographie des réseaux, sous l'angle de la distance, celle que des migrants indiens venus du Mexique adoptent en s'éloignant des réseaux communautaires villageois. L'auteure accorde dans son analyse une place importante aux lieux d'implantation de ces migrants, à leurs aspirations, et démontre qu'ils sont choisis en fonction des ressources qu'ils procurent. Le raisonnement est dès lors renversé : la place accordée aux réseaux communautaires influence la cartographie des destinations. En cela, ces réseaux sont aussi bien dépassés que réappropriés, activés ou non dans des lieux différenciés, selon la manière dont chacun envisage son projet migratoire. Dans une autre perspective, la question de l'appartenance et des territorialités est au cœur de l'article de **Violaine Jolivet**, « Médias et migration. Territorialités connectées et ancrages au sein de la communauté haïtienne de Montréal (1960-2016) ». Par une lecture diachronique des pratiques médiatiques de la diaspora haïtienne dans la ville de Montréal, l'auteure s'attache à démontrer en quoi l'espace transnational des migrants est façonné aujourd'hui par l'usage des médias. Ces derniers permettent ce qu'elle nomme « dépassement des frontières », « synchronisation des quotidiens », ou encore « appartenance et ancrage multiple ». Les réseaux médiatiques sont porteurs de co-présence et, qu'ils s'inscrivent dans l'espace public ou privé, ils participent à la construction d'une territorialité ouverte et en mouvement, d'un chez-soi multiscalaire, à condition d'y avoir pleinement accès. Cette dimension émancipatrice des réseaux sociaux, voire libératrice, peut être une clé de lecture pour le dernier texte de ce dossier. **David Lagarde et Kamel Dorai**, auteurs de l'article « De la campagne syrienne aux villes jordaniennes. Un réseau marchand transfrontalier à l'épreuve du conflit syrien », nous

projetent dans un contexte des plus contraints et démontrent que la force des réseaux sociaux, tissés depuis plusieurs décennies de part et d'autre de la frontière entre la Syrie et la Jordanie, permet aux réfugiés syriens de circuler et de migrer. Alors que les cadres institutionnels dédiés à l'accueil des réfugiés sont de plus en plus restrictifs dans l'environnement régional, les chaînes relationnelles forgées par les marchands transfrontaliers constituent des supports solides pour initier des itinéraires migratoires à différentes échelles, y compris jusqu'en Europe.

- 22 En définitive, ce numéro offre un bel état des lieux des recherches en cours dans les champs de la sociologie et de la géographie sur les manières plurielles de se saisir des interactions entre réseau social et mobilité. Réseaux sociaux et réseaux de lieux se co-construisent et se reconfigurent en fonction des contraintes et des ressources que les acteurs rencontrent au cours de leur mobilité et/ou dans leurs trajectoires migratoires. Les réseaux apparaissent à part entière comme des territoires sociaux denses, à la croisée de lieux toujours en mouvement, et permettant de toucher du doigt la complexité des pratiques mobilitaires contemporaines.

BOTT E., 1957, *Family and Social Network*, (Réed) London: Psychology Press, 2003, 363 p.

BIBLIOGRAPHIE

ANDEZIAN S., 1981, *Les réseaux sociaux des femmes maghrébines immigrées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, thèse de troisième cycle, université de Nice, 461 p.

ANTEBY-YEMINI L., BABY-COLLIN V., MAZELLA S., MOURLANE S., RÉGNARD C., PARIZOT C., SINTES P., 2014, *Borders, Mobilities and Migrations. Perspectives from the Mediterranean 19-21st century*. Peter Lang, 310 p.

APPADURAI A., 1991, Global ethnoscaples. Notes and queries for a transnational anthropology, in Richard Fox (Ed.), *Recapturing anthropology. Working in the present*, School of American Research Press, Santa Fe, New Mexico: pp. 190-210.

BANQUE MONDIALE, 2015, [En ligne] : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/12/18/international-migrants-and-remittances-continue-to-grow-as-people-search-for-better-opportunities-new-report-finds>

BARNES J., 1954, Class and Committees in a Norwegian Island Parish, *Human Relations*, (7), pp. 39-58.

BADIE B., WIHTOL DE WENDEN C., 1994, Le défi migratoire. Questions de relations internationales, Paris : Presse de la FNSP, 185 p.

BIDART C., DEGENNE A., GROSSETTI M., 2011, La vie en réseau. Dynamique des relations sociales, Paris : PUF, 355 p.

BORDES-BENAYOUN C., 2012, La diaspora ou l'éthnique en mouvement, *Revue Européenne des Migrations Internationales* [En ligne], vol. 28 - n° 1 | 2012, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 11 novembre 2017. URL: <http://remi.revues.org/5700>

BREDELOUP S., PLIEZ O. 2005, Migrations entre les deux rives du Sahara, *Autrepart*, n° 36, 199 p.

- BRUNEAU M., 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris : Anthropos, 249p.
- CÉSARI J., 2002, *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Paris : Maisonneuve et Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 293 p.
- COURGEAU D., BACCAÏNI B., 1989, Migrations et distance, *Population*, 44^e année, n° 3, pp. 659-663
- CORTES G. ET FARET L., 2009, *Les circulations transnationales : Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris : Armand Colin, 248 p.
- DEBARBIEUX B., 2009, Territoire-territorialité-territorialisation : aujourd'hui encore et bien moins que demain..., in Martin Vanier (dir.), *Territoire, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes : PUR, pp. 75-89.
- DOREIAN P., CONTI N., 2012, Social context, spatial structure and social network structure, *Social Networks*, 34, pp. 32-46
- FIRTH R., 1954, Social organization and social change, *Journal of the royal anthropological institute*, N° 84, pp. 1-20
- FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION, [en ligne] : <http://www.unfpa.org/fr>
- FORSÉ M., 2008, Définir et analyser les réseaux sociaux. Les enjeux de l'analyse structurale, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), | *Informations sociales*, 2008/3 n° 147, pp. 10- 19.
- GLICK SCHILLER N., BASCH L., , BLANC-SZANTON C., 1992, Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration, *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 645, issue 1, pp. 1-24
- GRANOVETTER M. S., 1973, The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, vol. 78, No. 6, pp. 1360-1380.
- GROSSETTI M., 2011, Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux, *Terrains & travaux*, Volume 2, N° 19, pp. 161-182.
- HAESBAERT R., 2001, Le mythe de la déterritorialisation, *Géographies et Cultures*, N° 40, Paris : Éditions L'Harmattan, pp. 53-75.
- HILY M.-A., BERTHOMIÈRE W., MIHAYLOVA D., 2004, La notion de« réseaux sociaux » en migration, *Hommes et Migrations*, n° 1250, juillet-août, pp. 6-12.
- GRAFMEYER Y., JOSPEH I., 1979, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Édition du Champ urbain, collection Essais, 335 p.
- KATUSZEWSKI J. S, OGIEN R., 1978, *Réseau total et fragments de réseaux*, Ceresm, université de Provence, 187 p. .
- KOSINSKI L. A., MANSELL P R., 1974, *People on the move. Studies on internal migration*, Londres: Methuen & Co Ltd, 389 p. .
- KRITZ M. M., KEELY C. B., TOMASI S. M., 1983, *Global trends in migration: Theory and research on international population movements*, New York: Center for Migration Studies, 433 p.
- MACDONALD J.S. et MACDONALD L.D., 1964, Chain Migration Ethnic Neighborhood Formation and Social Networks, In *The Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol. 42, No. 1, pp. 82-97.
- MA MUNG E., DORAI M. K., HILY M.-A., LOYER F., 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Rapport de recherche final*, Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM), halshs-00252013.

- MA MUNG E. BODY-GENDROT S., HODEIR C., 1992, L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n° 1. pp. 39-59.
- MA MUNG E., (1996), Entreprise économique et appartenance ethnique, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 12, Numéro 2 pp. 211-233.
- MARCUS G. E., 1995, Ethnography in/of the World System: The emergence of multi-sited Ethnography, *Annual review of anthropology*, 24, pp. 95-117.
- MASSEY D.S., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUICI A., PELLEGRINO A., TAYLOR J. E., 1993, Theories of International Migration: A Review and Appraisal, In *Population and Development Review*, vol. 19, No. 3, pp. 431-466.
- MAZELLA S., 2014, Sociologie des migrations, Paris : PUF, « Que sais-je ? », pp. 128.
- PORTES A., 1999, La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Volume 129, N° 1, Délits d'immigration, pp. 15-25.
- REA A., TRIPIER M., 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris : La Découverte – Repères, 122 p..
- RETAILLÉ D., 2005, L'espace mobile, in ANTHEAUME B. et GIRAUT F. (dir.) *Le territoire est mort. Vive les territoires !*, Paris : IRD, pp. 175-202.
- RETAILLÉ D., Walther O., 2011, Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades, *L'Information géographique*, 2011/3 vol. 75, p. 51-68. DOI: 10.3917/lig.753.0051
- SIMMEL G., 1908 (trad. Fran. 1999), *Soziologie. Leipzig, Duncker und Humblot*, Trad. fr. Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation. Paris : PUF, 137 p. .
- SIMON G., 1979, *L'Espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Université de Poitiers [Texte imprimé].
- SIMON G., 1995, Géodynamique de migrations internationales dans le monde. Paris : PUF, 429 p.
- TARRIUS A., 1992, Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales. Paris : Éditions L'Harmattan, 207 p. .
- TARRIUS A., 2002, La mondialisation par le bas : Les nouveaux nomades de l'économie souterraine. Paris : Edition Balland, 220 p.
- URRY J., 2005, Sociologie des mobilités : Une nouvelle frontière pour la sociologie ?. (Traduit de l'anglais par BURCH Noël), Paris : Armand Colin, pp. 254.
- WHITE H.C., 1970, *Chains of Opportunity: System Models of Mobility in Organizations*, Cambridge: Harvard University Press, pp. 418.

NOTES

1. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population.
2. Selon la Banque mondiale (2015).

AUTEURS

STÉPHANIE LIMA

MCF en Géographie

INU Champollion Albi

Université Toulouse 2 Jean Jaurès,

UMR 5193 LISST ; en délégation IRD (2017-2018),

UMR Prodig et GERM, Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal

stephanie.lima@univ-jfc.fr

JÉRÔME LOMBARD

UMR Prodig

IRD

2 rue Valette

75005 Paris

jerome.lombard@ird.fr

HASNIA-SONIA MISSAOUI

MCF en sociologie, Université Toulouse

2 rue Jean Jaurès

UMR 5193 LISST

missaoui@univ-tlse2.fr